



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-58609>

Département(s) de publication : **75, 60, 34, 94**

Annonce n° **25-58609**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mobilier national - Musée national de céramique - Musée national Adrien Dubouché - Manufactures nationales de Sèvres, des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie - Atelier de recherche et création - Ateliers de dentelles d'Alençon et du Puy-en-Velay

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage, ventilation, traitement d'air, climatisation, eau chaude sanitaire et plomberie - sites du Mobilier national (Paris & Sites Rattachés)

Description : Le présent marché a pour objet l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage, ventilation, traitement d'air, climatisation, eau chaude sanitaire et plomberie - sites du Mobilier national (Paris & Sites Rattachés)

Identifiant de la procédure : 0c286c8d-3c33-452b-8bf5-f9e565e35a9d

Identifiant interne : 2025-A00-09

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44115200 Matériel de plomberie et de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 1 rue Berbier du Mets

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 42 avenue des Gobelins

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : RUNGIS

Code postal : 94150

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 24 rue Henri Brispot

Ville : BEAUVAIS

Code postal : 60000

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les modalités de présentation sont précisées dans le règlement de consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Site de Paris

Description : Site de Paris

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44115200 Matériel de plomberie et de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 1 rue Berbier du Mets

Ville : 75013

Code postal : PARIS

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 42 avenue des Gobelins

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Une partie du lot est traitée sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire. L'autre partie est traitée sous la forme d'un accord-cadre. L'accord-cadre est reconductible trois (3) fois pour une durée d'un (1) an, par tacite reconduction. La durée maximum de l'accord-cadre est donc de quatre (4) ans, reconductions éventuelles incluses. Cette durée maximum peut être inférieure à quatre (4) ans, suivant la date de notification du marché. L'accord-cadre est conclu à prix unitaires sans montant minimum et avec un montant maximum établi à 40 000 Euros HT sur toute la durée du marché, reconductions incluses. Pour le lot n°1, les candidats sont libres de proposer (PSE facultative) la mise en place d'une GMAO dans les conditions prévues à l'article 8 du CCTP.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Les critères de sélection des offres sont précisés dans le règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre
Sous-critères : Moyens en personnel technique et d'encadrement pour réaliser les prestations d'entretien-maintenance et de conduite des installations P2 (16 points) / Moyens et méthodologie mis en oeuvre en cas de dysfonctionnement des installations (8 points) / Justification technique du montant P3 garantie totale et P3 travaux obligatoires (8 points) / Moyens (humains et matériels) et méthodologie mise en oeuvre pour assurer le suivi énergétique (8 points) / Moyens de communications mis en oeuvre (5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations Sous-critères : P2 forfaitaire (25 points) / P3 forfaitaire en garantie totale (9 points) / P3 Travaux obligatoires (14 points) / BPU (7 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 25/06/2025

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours contentieux possibles sont notamment : Le référé contractuel : articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative. Sanctionne les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence après signature du contrat. Délai : trente-et-un (31) jours à compter de la

publication d'un avis d'attribution au JOUE ou de la notification de la conclusion du contrat - six (6) mois sans avis d'attribution ou sans notification. • Le référé précontractuel (en cas de délai de stand still) : articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative. Prévenir la passation d'un contrat qui méconnaîtrait les règles de publicité et de mise en concurrence applicable. Délai : jusqu'à la signature dudit contrat. • Le recours pour excès de pouvoir : dirigé contre les actes détachables antérieurs à la conclusion du contrat. Délai : deux (2) mois à compter de leur publication ou de leur notification. • Le recours de pleine juridiction : conformément à la jurisprudence Tarn-et-Garonne (CE 04.04.2014, Département du Tarn-et-Garonne, Req. N°358994), tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. D'une manière générale, les renseignements concernant les voies de recours sont possibles auprès du greffe du Tribunal administratif précité.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Site des réserves externalisées, Rungis

Description : Site des réserves externalisées, Rungis

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44115200 Matériel de plomberie et de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : RUNGIS

Code postal : 94150

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Une partie du lot est traitée sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire. L'autre partie est traitée sous la forme d'un accord-cadre. L'accord-cadre est reconductible trois (3) fois pour une durée d'un (1) an, par tacite reconduction. La durée maximum de l'accord-cadre est donc de quatre (4) ans, reconductions éventuelles incluses. Cette durée maximum peut être inférieure à quatre (4) ans, suivant la date de notification du marché. L'accord-cadre est conclu à prix unitaires sans montant minimum et avec un montant maximum établi à 40 000 Euros HT sur toute la durée du marché, reconductions incluses.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Les critères de sélection des offres sont précisés dans le règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre
Sous-critères : Moyens en personnel technique et d'encadrement pour réaliser les prestations d'entretien-maintenance et de conduite des installations P2 (15 points) / Moyens et méthodologie mis en oeuvre en cas de dysfonctionnement des installations (5 points) / Justification technique du montant P3 garantie totale et P3 travaux obligatoires (8 points) / Moyens (humains et matériels) et méthodologie mise en oeuvre pour assurer le suivi énergétique (12 points) / Moyens de communications mis en oeuvre (5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations
Sous-critères : P2 forfaitaire (30 points) / P3 forfaitaire en garantie totale (15 points) / BPU (10 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 25/06/2025

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours contentieux possibles sont notamment : Le référé contractuel : articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative. Sanctionne les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence après signature du contrat. Délai : trente-et-un (31) jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou de la notification de la conclusion du contrat - six (6) mois sans avis d'attribution ou sans notification. • Le référé précontractuel (en cas de délai de stand still) : articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative. Prévenir la passation d'un contrat qui méconnaîtrait les règles de publicité et de mise en concurrence applicable. Délai : jusqu'à la signature dudit contrat. • Le recours pour excès de pouvoir : dirigé contre les actes détachables antérieurs à la conclusion du contrat. Délai : deux (2) mois à compter de leur publication ou de leur notification. • Le recours de pleine juridiction : conformément à la

jurisprudence Tarn-et-Garonne (CE 04.04.2014, Département du Tarn-et-Garonne, Req. N°358994), tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. D'une manière générale, les renseignements concernant les voies de recours sont possibles auprès du greffe du Tribunal administratif précité.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Site de la Manufacture de tapisserie de Beauvais

Description : Site de la Manufacture de tapisserie de Beauvais

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44115200 Matériel de plomberie et de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 24 rue Henri Brispot

Ville : BEAUVAIS

Code postal : 60000

Subdivision pays (NUTS) : Oise (FRE22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Une partie du lot est traitée sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire. L'autre partie est traitée sous la forme d'un accord-cadre. L'accord-cadre est reconductible trois (3) fois pour une durée d'un (1) an, par tacite reconduction. La durée maximum de l'accord-cadre est donc de quatre (4) ans, reconductions éventuelles incluses. Cette durée maximum peut être inférieure à quatre (4) ans, suivant la date de notification du marché. L'accord-cadre est conclu à prix unitaires sans montant minimum et avec un montant maximum établi à 25 000 Euros HT sur toute la durée du marché, reconductions incluses.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Les critères de sélection des offres sont précisés dans le règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre
Sous-critères : Moyens en personnel technique et d'encadrement pour réaliser les prestations d'entretien-maintenance et de conduite des installations P2 (17 points) / Moyens et méthodologie mis en oeuvre en cas de dysfonctionnement des installations (7 points) / Moyens (humains et matériels) et méthodologie mise en oeuvre pour assurer le suivi énergétique (14 points) / Moyens de communications mis en oeuvre (7 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations
Sous-critères : P2 forfaitaire (45 points) / BPU (10 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 25/06/2025

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours contentieux possibles sont notamment : Le référé contractuel : articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative. Sanctionne les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence après signature du contrat. Délai : trente-et-un (31) jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou de la notification de la conclusion du contrat - six (6) mois sans avis d'attribution ou sans notification. • Le référé précontractuel (en cas de délai de stand still) : articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative. Prévenir la passation d'un contrat qui méconnaîtrait les règles de publicité et de mise en concurrence applicable. Délai : jusqu'à la signature dudit contrat. • Le recours pour excès de pouvoir : dirigé contre les actes détachables antérieurs à la conclusion du contrat. Délai : deux (2) mois à compter de leur publication ou de leur notification. • Le recours de pleine juridiction : conformément à la jurisprudence Tarn-et-Garonne (CE 04.04.2014, Département du Tarn-et-Garonne, Req. N°358994), tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du

contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. D'une manière générale, les renseignements concernant les voies de recours sont possibles auprès du greffe du Tribunal administratif précité.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Site de la Manufacture de la Savonnerie de Lodève

Description : Site de la Manufacture de la Savonnerie de Lodève

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44115200 Matériel de plomberie et de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Impasse des liciers

Ville : LODEVE

Code postal : 34700

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Une partie du lot est traitée sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire. L'autre partie est traitée sous la forme d'un accord-cadre. L'accord-cadre est reconductible trois (3) fois pour une durée d'un (1) an, par tacite reconduction. La durée maximum de l'accord-cadre est donc de quatre (4) ans, reconductions éventuelles incluses. Cette durée maximum peut être inférieure à quatre

(4) ans, suivant la date de notification du marché. L'accord-cadre est conclu à prix unitaires sans montant minimum et avec un montant maximum établi à 40 000 Euros HT sur toute la durée du marché, reconductions incluses.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Les critères de sélection des offres sont précisés dans le règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre
Sous-critères : Moyens en personnel technique et d'encadrement pour réaliser les prestations d'entretien-maintenance et de conduite des installations P2 (17 points) / Moyens et méthodologie mis en oeuvre en cas de dysfonctionnement des installations (7 points) / Moyens (humains et matériels) et méthodologie mise en oeuvre pour assurer le suivi énergétique (14 points) / Moyens de communications mis en oeuvre (7 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations
Sous-critères : P2 forfaitaire (45 points) / BPU (10 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 25/06/2025

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours contentieux possibles sont notamment : Le référé contractuel : articles L.551-13 à L.551-23 du code de justice administrative. Sanctionne les manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence après signature du contrat. Délai : trente-et-un (31) jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou de la notification de la conclusion du contrat - six (6) mois sans avis d'attribution ou sans notification. • Le référé précontractuel (en cas de délai de stand still) : articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du code de justice administrative. Prévenir la passation d'un contrat qui méconnaîtrait les règles de publicité et de mise en concurrence applicable. Délai : jusqu'à la signature dudit contrat. • Le recours pour excès de pouvoir : dirigé contre les actes détachables antérieurs à la conclusion du contrat. Délai : deux (2) mois à compter de leur publication ou de leur notification. • Le recours de pleine juridiction : conformément à la jurisprudence Tarn-et-Garonne (CE 04.04.2014, Département du Tarn-et-Garonne, Req. N°358994), tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. D'une manière générale, les renseignements concernant les voies de recours sont possibles auprès du greffe du Tribunal administratif précité.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mobilier national - Musée national de céramique - Musée national Adrien Dubouché - Manufactures nationales de Sèvres, des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie - Atelier de recherche et création - Ateliers de dentelles d'Alençon et du Puy-en-Velay

Numéro d'enregistrement : 93910627400011

Adresse postale : 1 RUE BERBIER DU METS

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : benedicte.crapoulet@culture.gouv.fr

Téléphone : 0144085200

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 177 500 055 00013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 26e0a805-eef2-4f6b-ae3-64fe83117980 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/05/2025 à 15:18

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/05/2025